



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312025 - Reculée des Planches près d'Arbois

| | |
|---|--------------------|
| 1. IDENTIFICATION DU SITE | 1 |
| 2. LOCALISATION DU SITE | 2 |
| 3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES | 3 |
| 4. DESCRIPTION DU SITE | 6 |
| 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE | 10 |
| 6. GESTION DU SITE | 11 |

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4312025

1.3 Appellation du site

Reculée des Planches près d'Arbois

1.4 Date de compilation

30/06/2012

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

| Responsable national et européen | Responsable du site | Responsable technique et scientifique national |
|--|--|--|
| Ministère en charge de l'écologie | DREAL Franche-Comté | MNHN - Service du Patrimoine Naturel |
| www.developpement-durable.gouv.fr | www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr | www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr |
| en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr | | natura2000@mnhn.fr |

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/09/2013



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027991416&fastPos=1&fastReqId=1849765122&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,80306°

Latitude : 46,88722°

2.2 Superficie totale

1343 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

| Code INSEE | Région |
|------------|---------------|
| 43 | Franche-Comté |

2.5 Code et dénomination des départements

| Code INSEE | Département | Couverture (%) |
|------------|-------------|----------------|
| 39 | Jura | 100 % |

2.6 Code et dénomination des communes

| Code INSEE | Communes |
|------------|----------------------|
| 39013 | ARBOIS |
| 39116 | CHATELAINE |
| 39325 | MESNAY |
| 39425 | PLANCHES-PRES-ARBOIS |

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

| Types d'habitats inscrits à l'annexe I | | | | | Évaluation du site | | | |
|--|----|-----------------------------------|------------------|---------------------|--------------------|---------------------|--------------|--------------------|
| Code | PF | Superficie (ha) (% de couverture) | Grottes [nombre] | Qualité des données | A B C D | A B C | | |
| | | | | | Représentativité | Superficie relative | Conservation | Évaluation globale |

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

| Espèce | | | Population présente sur le site | | | | | Évaluation du site | | | | |
|--------|------|--------------------------------------|---------------------------------|--------|-----|-------|-----------------|---------------------|---------|-------|-------|-------|
| Groupe | Code | Nom scientifique | Type | Taille | | Unité | Cat. C R V P | Qualité des données | A B C D | A B C | | |
| | | | | Min | Max | | | | Pop. | Cons. | Isol. | Glob. |
| B | A215 | Bubo bubo | p | 1 | | p | P | | C | B | C | B |
| B | A229 | Alcedo atthis | p | | | | R | | D | | | |
| B | A236 | Dryocopus martius | p | 1 | | p | P | | C | B | C | B |
| B | A238 | Dendrocopos medius | p | 3 | | p | P | | C | B | C | B |
| B | A246 | Lullula arborea | p | 12 | | p | P | | C | B | C | B |
| B | A338 | Lanius collurio | p | 50 | 60 | p | P | | C | B | C | B |
| B | A072 | Perisoreus inornatus | p | 1 | | p | P | | D | | | |
| B | A073 | Milvus migrans | p | 1 | | p | P | | D | | | |
| B | A074 | Milvus milvus | p | 1 | | p | P | | D | | | |



| | | | | | | | | | | | | |
|---|------|----------------------------------|---|---|--|---|---|--|---|---|---|---|
| B | A103 | Falco peregrinus | p | 2 | | i | P | | C | B | C | B |
|---|------|----------------------------------|---|---|--|---|---|--|---|---|---|---|

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

| Espèce | | | Population présente sur le site | | | | Motivation | | | | | |
|--------|------|---|---------------------------------|-----|-------|------|------------------|---|-------------------|---|---|---|
| Groupe | Code | Nom scientifique | Taille | | Unité | Cat. | Annexe Dir. Hab. | | Autres catégories | | | |
| | | | Min | Max | | | IV | V | A | B | C | D |
| B | | Falco tinnunculus | | | i | P | | | X | | X | |
| B | | Tachymarptis melba | | | i | P | | | | | | X |
| B | | Jynx torquilla | | | i | P | | | | | | X |
| B | | Dendrocopos minor | | | i | P | | | | | | X |
| B | | Ptyonoprogne rupestris | | | i | P | | | | | | X |
| B | | Cinclus cinclus | | | i | P | | | X | | X | |
| B | | Phylloscopus bonelli | | | i | P | | | X | | X | |
| B | | Phylloscopus sibilatrix | | | i | P | | | | | | X |
| B | | Muscicapa striata | | | i | P | | | X | | X | |
| B | | Corvus corax | | | | P | | | | | X | |

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.



- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

| Classe d'habitat | Pourcentage de couverture |
|--|---------------------------|
| N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana | 2 % |
| N09 : Pelouses sèches, Steppes | 12 % |
| N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées | 16 % |
| N15 : Autres terres arables | 4 % |
| N16 : Forêts caducifoliées | 57 % |
| N17 : Forêts de résineux | 5 % |
| N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas) | 3 % |
| N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines) | 1 % |

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Les caractéristiques hydroclimatiques de la Cuisance forment des milieux particuliers abritant une faune et une flore caractéristiques des eaux vives, fraîches et oxygénées (chabot et cincle plongeur par exemple). La faiblesse des débits d'étiage et les à-coups hydrauliques constituent un ensemble de conditions difficiles pour le développement de la petite faune de fond.

Globalement, la qualité biologique ce cours d'eau est contrastée : encore bonne en tête de bassin (c'est-à-dire dans le périmètre du site), elle est parfois très dégradée en aval d'Arbois et sur certains affluents. La rivière est caractérisée par d'importants dépôts de tuf dans la cascade éponyme et dans le fond du chenal formé de pierres cimentées dans une gangue tufeuse. Elle souligne la sensibilité de la biocénose aux apports polluants en provenance des plateaux, induisant aussi d'importantes proliférations algales.

Bien que ne comptant que deux mares situées sur le plateau (côte des Ranières et Bief de Corne), celles-ci occupent une place importante en ce qui concerne la richesse et la diversité du site. Elles hébergent notamment le triton crêté et l'alyte ainsi qu'une végétation en partie formée de characées. Elles constituent également l'un des rares points d'abreuvement pour la faune du plateau.

Sur les corniches et les escarpements rocheux qui avancent à l'intérieur des reculées (la Roche du Feu, le Cul des Forges, la Roche des Planches, la Roche au Croc, la Roche Maldru) et sur les secteurs à morphologie karstique du plateau (Bief de Corne, Côte de Ranières, Pré des Moyers, Fin des Gueux) apparaissent des pelouses, formations ouvertes parfois étendues, à végétation rase exigeant des sols superficiels bien drainés et non fertilisés. La nature des sols, la proximité de la roche et l'exposition conditionnent une certaine variation dans la nature et la composition floristique des groupements.

Situé sur le premier plateau, le Bief de Corne est une vaste gouttière presque exclusivement occupée par des prairies et des pelouses, pâturées ou fauchées. La grande diversité des substrats et leur imbrication en mosaïque complexe est à l'origine de formations végétales hébergeant une flore et une faune elles aussi très diversifiées, en particulier pour la faune (lépidoptères avec le damier de la succise, oiseaux avec l'alouette lulu, orthoptères,...). Pour les plantes, les espèces remarquables sont l'aillet superbe, le millepertuis de Richer et la gentiane croisette. Des espèces typiquement montagnardes sont présentes sur ce plateau et dans la reculée comme la gentiane jaune, le crocus, le sceau-de-Salomon verticillé, l'orchis globuleux,

Ainsi une des falaises de la reculée fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope relatif à la restriction de certaines activités sur certains sites de falaises pour la protection du faucon pèlerin : falaises dominant le ruisseau du Vernois entre Mesnay et les Planches et falaises entre les Planches et la Châtelaine) (en cours d'évolution).

Les forêts du Cul des forges sont préservées par une réserve biologique forestière dirigée.



4.2 Qualité et importance

Le premier plateau jurassien se présente sous forme d'une surface tabulaire légèrement inclinée. Les principales formations géologiques qui le composent sont des calcaires, avec ou sans faciès marneux, correspondant aux niveaux géologiques du Jurassique moyen et du Lias. Quelques affleurements du Jurassique supérieur sont également visibles sur la bordure orientale du plateau (côte de l'Heute). En de nombreux endroits, le 1er plateau est recouvert de formations superficielles d'origine diverse, notamment glaciaire.

Ce plateau est marqué par de nombreuses formes caractéristiques (dolines, grottes, galeries souterraines, gouffres,...) témoignant d'une érosion karstique intense. Le phénomène le plus spectaculaire porte sur la présence de " reculées " (" bouts du monde ") qui entaillent la bordure occidentale et donnent naissance à des vallées profondes et étroites. Elles se terminent en cul-de-sac et sont bordées par des parois très abruptes et des falaises. Ces reculées ont été façonnées par un recul progressif de la tête de vallée à l'intérieur du plateau, amplifié par l'alternance gel-dégel et par l'éboulement des conduits karstiques sous climat périglaciaire. A la base de chaque reculée se trouve toujours une grotte ou un réseau souterrain d'où sort une exsurgence, donnant naissance à un cours d'eau qui occupe ensuite le fond de la vallée. Les dépôts glaciaires sont, par endroit, importants et façonnent le paysage et la végétation (Bief de Corne).

La reculée est triplement digitée avec, au sud la reculée du Cul des Forges dominée par le belvédère du Fer à Cheval, à l'est la reculée du Cul du Bray et celle de la grotte des Planches. De ces deux "sources", naît la Cuisance. Sur un espace restreint, se trouvent réunis des conditions topographiques, climatiques et pédologiques particulièrement bien différenciées et favorables à l'expression de différents groupements végétaux dont l'agencement spatial et la richesse biologique sont exceptionnels. Les diverticules de cet ensemble montrent des caractéristiques analogues.

La forêt alluviale (frênaie-ébrale) occupe, de façon plus ou moins linéaire, le fond de vallée où coulent une rivière et plusieurs ruisseaux torrentueux. Ce groupement présente une évidente originalité. La strate arborée est dominée par le frêne commun et l'érable sycomore avec, en complément, l'érable plane, l'orme des montagnes, le cerisier à grappes,... Plusieurs espèces complètent le cortège de la strate arbustive. Le tapis herbacé, tout à fait luxuriant, montre une grande diversité d'espèces. Cette forêt alluviale prospère sur des sols alluviaux sableux et calcaires. Dès que la pente s'atténue, la prairie occupe le fond de vallée.

La chênaie-charmaie-hêtraie calcicole occupe les pieds de versant. Elle est peu répandue dans la reculée proprement dite mais colonise en abondance le plateau sus-jacent. Généralement traitée en taillis sous futaie, la strate arborée est dominée par le chêne sessile, le charme, le hêtre et le frêne. La strate arbustive est très développée et diversifiée et le tapis herbacé, riche en espèces, est très recouvrant. Ces formations abritent la laïche poilue, espèce peu commune en France. La variété floristique de ce groupement est un de ses principaux caractères. Il colonise les sols superficiels à moyens, bruns calciques, riches en argiles et en cailloux calcaires.

La hêtraie à dentaire colonise les versants de l'ubac (versant à l'ombre), sur pente moyenne à forte. Cette formation qui colonise des sols très caillouteux développés sur éboulis fins, est peu représentée. Elle se présente sous forme d'une futaie dominée par le hêtre. Le cortège arbustif est clairsemé de même que la strate herbacée où dominent la dentaire pennée, la mercuriale pérenne et le lierre.

Bien représentée dans les deux reculées, l'ébrale à scolopendre colonise les éboulis très grossiers, souvent mal stabilisés et renouvelés constamment par les falaises sus-jacentes sur versant d'ubac et pente forte. Il s'agit d'une futaie de belle venue dominée par le tilleul à grandes feuilles et l'érable sycomore. La strate herbacée est marquée par l'abondance de nombreuses fougères dont la scolopendre et par une plante remarquable, la lunaire vivace. D'autres espèces attestent d'un microclimat montagnard et des conditions confinées de ce milieu.

La hêtraie chaude à laïche blanche prospère sur les versants en exposition chaude (adret) moyennement à fortement pentus (20 à 40°). Comme son opposée, la hêtraie à dentaire, elle se développe sur des éboulis fins bien drainés. La strate arborée est dominée par le hêtre, fréquemment accompagné du tilleul à grandes feuilles, du chêne sessile, de l'érable à feuilles d'obier,... La strate arbustive est bien développée et diversifiée et le tapis herbacé est fortement recouvrant. Il présente la particularité d'être composé d'un grand nombre de laïches et de plusieurs orchidées, dont la céphalanthère de Damas.

La tiliaie-ébrale occupe les pentes bien exposées en vis à vis des ébrales froides. Elle colonise les éboulis grossiers dont les éléments sont sans cesse remaniés par les falaises qui surplombent les pentes. La strate arborée, bien fournie et de bel aspect, est dominée par le tilleul à grandes feuilles, l'érable à feuilles d'obier, le frêne commun et le chêne sessile. La strate arbustive est assez développée et parmi les différentes espèces, il convient de noter la présence du fragon petit houx. Ici, le tapis herbacé est également très développé.

Bénéficiant d'une exposition parfaitement ensoleillée, la chênaie pubescente occupe, sous forme d'un liseré fin, le rebord des falaises surplombantes et certains lapiaz du plateau. Elle correspond davantage à un pré-bois qu'à une véritable forêt et montre, dans sa composition floristique, un ensemble de plantes thermo- ou xéro-calcoles. Le substrat est constitué de



dalles calcaires sur lesquelles se sont développés des sols superficiels et parfaitement drainés. Dans ces conditions, les arbres (chênes pubescent et sessile, érable à feuilles d'obier, alisier blanc,...) prennent des formes tortueuses. Les espèces thermophiles et calcicoles forment la strate arbustive. La strate herbacée, très recouvrante, est dominée par des espèces appartenant aux pelouses dont la séslerie blanchâtre qui impose sa physionomie au groupement.

Sur les corniches et les escarpements rocheux qui avancent à l'intérieur des reculées (la Roche du Feu, le Cul des Forges, la Roche des Planches, la Roche au Croc, la Roche Malдру) et sur les secteurs à morphologie karstique du plateau (Bief de Corne, Côte de Ranières, Pré des Moyers, Fin des Gueux) apparaissent des pelouses, formations ouvertes parfois étendues, à végétation rase exigeant des sols superficiels bien drainés et non fertilisés. La nature des sols, la proximité de la roche et l'exposition conditionnent une certaine variation dans la nature et la composition floristique des groupements. Ainsi, sur les sols superficiels des bordures de falaise, les vires et pentes rocheuses on rencontre des pelouses xérophiles collinéo-montagnardes. Elles hébergent des espèces protégées et remarquables telles que l'anthyllide des montagnes, l'oeillet bleuâtre, le sisymbre d'Autriche, l'hornungie des pierres (toutes protégées), l'oeillet sylvestre, la phalangère à fleurs de lis, l'amélanchier, l'athamanthe de Crête,... Toujours en bordure de falaise, sur sols superficiels décarbonatés, se développe localement une pelouse xérophile mésotherme. La région d'Arbois représente le bastion méridional de l'association des pelouses xérophiles où figure également la drave faux aïzoon. Ces pelouses ne couvrent que de très faibles surfaces en Franche-Comté et les plantes qui les caractérisent sont très rares. En arrière des corniches et sur les pentes aux sols plus profonds et sèchards, se développent des pelouses mésophiles. Le cortège floristique est plus important et diversifié et on note le développement de plantes à bulbe comme les orchidées. A la différence des pelouses xérophiles, le maintien des pelouses mésophiles est dépendant d'un entretien extensif.

La pie-grièche écorcheur, prédatrice d'insectes et de micromammifères (notamment les rongeurs), est l'oiseau emblématique de ces formations avec une densité importante, en particulier sur le secteur de la Roche Malдру.

Les groupements saxicoles sont une autre caractéristique de la reculée. Ainsi sur les barres rocheuses croissent quelques espèces végétales qui profitent des moindres aspérités pour s'implanter. Leur nature diffère en fonction de leur exposition : les fougères dominent sur les rochers ombragés alors que la séslerie blanchâtre constitue l'espèce la plus abondante sur l'adret. De grands pierriers couvrent également une partie des versants (adret ou ubac). Ces milieux présentent des conditions extrêmes et leur colonisation est marquée, à ce stade, par des espèces très spécialisées et peu communes.

Enfin, les différentes sources qui alimentent la Cuisance sont à l'origine de formations tufeuses qui permettent le développement de communautés de mousses dont la répartition est restreinte en France.

Situé sur le premier plateau, le Bief de Corne est une vaste gouttière du plateau en partie comblée de formations, glaciaires, fluvioglaciaires et glacio-lacustres appartenant au front des moraines externes. Le site est presque exclusivement occupé par des prairies et des pelouses, pâturées ou fauchées. La grande diversité des substrats et leur imbrication en mosaïque complexe est à l'origine de formations végétales elles aussi d'une grande diversité. On rencontre sur des surfaces réduites des plantes caractéristiques de sols calcaires, de sols acides, de sols secs et de sols humides. L'ensemble héberge une flore et une faune elle aussi très diversifiée, en particulier pour la faune (lépidoptères avec le damier de la succise, oiseaux avec l'alouette lulu, orthoptères,...). Pour les plantes, les espèces remarquables sont l'oeillet superbe, le millepertuis de Richer et la gentiane croisettes

Des espèces typiquement montagnardes sont présentes sur le plateau et dans la reculée comme la gentiane jaune, le crocus, le sceau-de-Salomon verticillé, l'orchis globuleux.

En plus de son intérêt floristique, les milieux rocheux de cette reculée présentent un haut intérêt faunique. Plusieurs falaises constituent des sites de reproduction du faucon pèlerin, du hibou grand-duc, espèces qui ont failli disparaître de la faune française. On y rencontre d'autres espèces rares pour le Jura comme le martinet alpin, l'hirondelle des rochers, le pouillot de Bonelli, le grand corbeau, le faucon crécerelle,...

La grotte des Planches, irrégulièrement visitée, a fait l'objet d'un important aménagement touristique qui interfère avec l'intérêt pour la faune, les chauves-souris en particulier. Les autres cavités du site demandent encore des efforts de prospections pour mieux les connaître. La Grotte du Tunnel héberge huit espèces de chauves-souris en hiver, dont le petit rhinolophe, qui se reproduit sur le site dans les combles de l'église des Planches-près-Arbois.

La Cuisance prend sa "source" (à partir de deux résurgences, petite et grande source) dans le fond de la reculée. Globalement, la qualité biologique du cours d'eau est contrastée, encore bonne en tête de bassin (c'est-à-dire dans le périmètre du site), elle est parfois très dégradée en aval d'Arbois et sur certains affluents. La rivière est caractérisée par d'importants dépôts de tuf dans la cascade éponyme et dans le fond du chenal formé de pierres cimentées dans une gangue tufeuse. Sa faune et sa flore sont caractéristiques des eaux vives, fraîches et oxygénées (chabot et cincle plongeur par exemple).

Bien que ne comptant que deux mares situées sur le plateau (côte des Ranières et Bief de Corne), celles-ci occupent une place importante en ce qui concerne la richesse et la diversité du site. Elles hébergent notamment le triton crêté et l'alyte ainsi qu'une végétation en partie formée de characées. Elles constituent également l'un des rares points d'abreuvement pour la faune du plateau.



Le site bénéficie de politiques de préservation par des règlements ayant trait à l'urbanisme, la nature ou les paysages. Ainsi une des falaises de la reculée fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope relatif à la restriction de certaines activités sur certains sites de falaises pour la protection du faucon pèlerin (falaises dominant le ruisseau du Vernois entre Mesnay et les Planches et falaises entre les Planches et la Châtelaine)(en cours d'évolution). Les forêts du Cul des forges sont préservées par une réserve biologique forestière dirigée. Enfin, le site bénéficie d'une protection au titre des sites classés. Une petite partie du site Natura 2000 est également concernée par une zone de protection du patrimoine architectural et urbain.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

| Incidences négatives | | | | |
|----------------------|-----------------------------|--|------------------|-------------------------------|
| Importance | Menaces et pressions [code] | Menaces et pressions [libellé] | Pollution [code] | Intérieur / Extérieur [i o b] |
| H | A08 | Fertilisation | | I |
| H | A10.01 | Elimination des haies et bosquets ou des broussailles | | I |
| H | C01.01.01 | Carrières de sable et graviers | | I |
| H | H01 | Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres) | | I |
| L | A01 | Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole) | | I |
| L | A03 | Fauche de prairies | | I |
| M | A02 | Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes) | | I |
| M | B01 | Plantation forestière en milieu ouvert | | I |
| M | D01.01 | Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière) | | I |
| M | D01.02 | Routes, autoroutes | | I |
| M | E01 | Zones urbanisées, habitations | | I |
| M | E01.02 | Urbanisation discontinue | | I |
| M | F03.01 | Chasse | | I |
| M | F03.02 | Prélèvements sur la faune terrestre | | I |
| M | G01.04 | Alpinisme, escalade, spéléologie | | I |
| M | G05 | Autres intrusions et perturbations humaines | | I |
| M | G05.01 | Piétinement, surfréquentation | | I |
| M | I01 | Espèces exotiques envahissantes | | I |
| M | J02 | Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme | | I |
| Incidences positives | | | | |
| Importance | Menaces et pressions [code] | Menaces et pressions [libellé] | Pollution [code] | Intérieur / Extérieur [i o b] |

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.



- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

| Type | Pourcentage de couverture |
|------|---------------------------|
|------|---------------------------|

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- COLLIN, P., 2010 - Document d'objectifs du site Natura 2000 FR4301321 Reculée des Planches-Près-Arbois - Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDM), Union Européenne, Communauté de communes d'Arbois, Vignes et villages Pays de Louis Pasteur. 62p. & annexes.
- MONTADERT M., (1991). obsnatu LPO. Observations personnelles du Triton crêté.
- COLLIN P., (2011). obsnatu LPO. Observations personnelles du Triton crêté.
- GUINCHARD P. et M., (2003). Expertise phyto-écologique et faunistique - Site du Bief de Corne. Etudes en environnement, DIREN Franche-Comté, 24 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

| Code | Désignation | Pourcentage de couverture |
|------|--|---------------------------|
| 29 | Réserve biologique | 2 % |
| 32 | Site classé selon la loi de 1930 | 55 % |
| 38 | Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique | 4 % |

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

| Code | Appellation du site | Type | Pourcentage de couverture |
|------|-----------------------------------|------|---------------------------|
| 32 | Reculées des Planches près Arbois | * | 55% |

Désignés au niveau international :

| Type | Appellation du site | Type | Pourcentage de couverture |
|------|---------------------|------|---------------------------|
|------|---------------------|------|---------------------------|

5.3 Désignation du site

Le site a été désigné en pSIC en mars 2003, puis en SIC le 7/12/2004.



Le COPIL de validation de l'extension et le passage du périmètre à la Directive Oiseaux Sauvages a eu lieu le 20/12/11.

Lancement de la consultation le 24/02/2012.

Transmission au ministère du site étendu et proposition de ZPS le 15/06/2012.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages Maison de l'environnement, 10, rue de l'hôtel de Ville - 39600 Arbois tel : 03 84 66 24 17 - fax : 03 84 66 28 01 - mail : p.collin@ccavv.eu

Adresse :

Courriel : p.collin@ccavv.eu

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages
Maison de l'environnement, 10, rue de l'hôtel de Ville - 39600 Arbois
tel : 03 84 66 24 17 - fax : 03 84 66 28 01 - mail : p.collin@ccavv.eu